

EDITORIAL

NOUS N'OUBLIONS PAS

Le dimanche 26 avril se dérouleront dans toute la France les cérémonies de la JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR.

Les survivants des camps de déportation et d'internement, les familles des victimes du nazisme et de ses complices de la période de 1933 à 1945 se doivent de contribuer à éveiller la vigilance contre le racisme et l'antisémitisme.

Nous ne pouvons et ne devons être qu'indignés devant les formes multiples des campagnes racistes, antisémites et leur corollaire : le révisionnisme niant les crimes hitlériens et les camps de la mort.

Ces camps, mis en place par les hitlériens contre les résistants à leur politique, s'étendirent à toute opposition.

Le 17 janvier dernier a été commémoré le 50^e anniversaire de la décision des hitlériens décrétant "LA SOLUTION FINALE" pour les Juifs d'Europe. Elle devait entraîner la déportation des Juifs du Bade-Palatinat à Gurs, livrés ensuite par Vichy aux criminels nazis, et aux camps de la mort.

Les dirigeants de Vichy n'ignoraient pas le sort qui attendait nos frères.

L'AMICALE DU CAMP DE GURS, fidèle à la mémoire de nos disparus, vous appelle à participer à toutes les cérémonies de la Journée du Souvenir.

Le dimanche 26 avril, à 11 heures,
une délégation de l'Amicale se rendra au cimetière du camp de Gurs, pour se recueillir sur les Monuments du Souvenir.

Témoins de la barbarie du fascisme, soyons parmi les plus vigilants dans l'action pour éclairer autour de nous sur le danger toujours menaçant que constitue le racisme.

Le Président
Léon BERODY

LE MUSEE NATIONAL DE L'INTERNEMENT A RIVESALTES

Depuis 50 ans, l'ensemble des associations et amicales d'anciens internés des camps français ainsi que les fédérations, en particulier la F.N.D.I.R.P., ont pour souci permanent la sauvegarde de la mémoire de l'internement en France.

Pendant 40 ans, cette mémoire a été occultée, et ce n'est qu'à partir de la dernière décennie que l'internement est source d'études historiques, sujet de films et nombreux articles de presse.

La responsabilité de l'ETAT FRANCAIS de VICHY apparaît évidente : 200 000 internés, 40 camps, conditions de vies épouvantables, plusieurs milliers de morts sur le territoire national, 80 000 déportés ; ce lourd bilan doit être assumé et doit être inscrit dans l'histoire de la période 1939-1944.

Cette mémoire doit être préservée dans un Musée National situé à RIVESALTES (Pyrénées Orientales).

Nous avons, dans notre bulletin, à plusieurs reprises, expliqué et informé les raisons de notre accord sur le choix de ce lieu, bien que nous soyons attachés à la mémoire du camp de GURS.

Par nos démarches, nous avons obtenu :

- l'accord définitif de cession du terrain de l'ancien camp de RIVESALTES , à titre gratuit, dans le but d'édifier un Musée National de l'internement. Cet accord, nous le devons au Ministre de la Défense, Monsieur Pierre JOXE ;
- une majoration des crédits budgétaires de 1992 du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants. Ces crédits supplémentaires, d'un million de francs, inscrits au chapitre 43-02 du budget , à l'article 20 , sont destinés aux musées commémoratifs et, en particulier, au Musée de RIVESALTES.

Cette majoration exprime clairement la volonté de la Commission des Finances du Sénat et, en particulier, de son Président, Monsieur Christian PONCELET.

En plus de cette majoration, le Secrétaire d'Etat, Monsieur MEXANDEAU, dispose dans son budget de 6,8 millions de francs pour les musées commémoratifs tels que le Musée de RIVESALTES.

" Laisser du temps au temps ", d'accord; mais, après 50 ans d'attente, les anciens internés demandent à Monsieur MEXANDEAU, Secrétaire d'Etat, de bien vouloir prendre la décision de réaliser le Musée de l'Internement à RIVESALTES, de lancer dès maintenant les études nécessaires et d'engager les crédits budgétaires.

ERWIN NEU

pour " Les Amis du Musée
du Camp de Gurs "en cours
de devenir " Les Amis du Musée
de RIVESALTES "

JOSEPH ATLAS

Amicale du Camp de Gurs
Ancien interné à l'âge de
14 ans -Ilôt : D et H.

=====

REUNIONS DE L'AMICALE

à PARIS et à PAU

MERCREDI 15 AVRIL 1992 - 16 H. à PARIS, se réuniront les membres de la Direction de l'Amicale disponibles dans la région parisienne.

SAMEDI 25 AVRIL 1992 - 16 H. à PAU, tous les membres de la Direction de l'Amicale sont convoqués, au siège.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Musée Mémorial sur les camps en France (39-44)
- 2- Préparation de l'Assemblée générale de l'Amicale
- 3- Informations et questions diverses

LAGER IN FRANKREICH

Notre ami Samuel SCHMITT, de Zurich, membre de notre Amicale, est un homme tenace. Depuis plusieurs années, il s'était fixé pour but de contribuer à l'histoire des camps en publiant un ouvrage dans lequel quelques anciens internés, comme lui, et quelques historiens apporteraient, les uns, leur témoignage, les autres, leurs recherches sur le sujet. La sortie de cet ouvrage a été différée: les problèmes techniques et la maladie ont failli faire échouer le projet. Mais Samuel Schmitt a tenu bon la barre et le livre vient d'être publié.

C'est donc avec grand plaisir que nous saluons la sortie de LAGER IN FRANKREICH. Nous souhaitons faire largement connaître auprès de nos adhérents cet excellent ouvrage de 259 pages, écrit en allemand.

Après une préface dans laquelle Samuel Schmitt explique comment le projet lui est venu et comment les témoignages ont été recueillis, deux articles d'historiens présentent le problème de l'internement en France, à l'époque de Vichy. Dans le premier, Claude Laharie brosse un vaste tableau des camps du Midi de la France, entre 1940 et 1944, en faisant une large place à l'exemple de Gurs. Dans le second, André Fontaine évoque le camp des Milles et les recherches qu'il y a conduites depuis une dizaine d'années. Son propos est excellemment illustré par des photos intéressantes et variées.

Viennent ensuite une vingtaine de témoignages, les uns brefs, les autres précis et documentés, sur l'internement aux Milles, à Gurs, à Saint-Cyprien, à Rivesaltes, etc. Il est impossible de résumer ici la masse d'informations présentées. A tout moment, le lecteur est confronté à une étonnante diversité de destins personnels, à des vies bouleversées, une jeunesse gâchée et d'incroyables souffrances physiques et morales. Que d'épreuves on découvre au tournant de chaque page, parfois de chaque phrase !

Les témoins nous sont souvent connus et nombre d'entre eux appartiennent à notre Amicale: Oskar Alhausen, infatigable animateur du Consistoire des Juifs du Pays de Bade; Hanna Meyer-Moses, retirée aujourd'hui en Suisse; le Dr. Edwin Landau, Wilhelm Vogelsinger, Georg Vadnai, etc. Ils exposent les faits tels qu'ils les ont vécus, avec dignité et retenue, sans haine ni volonté de revanche. Ils veulent seulement que les choses soient dites, qu'elles soient publiées et qu'on ne les oublie pas.

Toutes les formes de témoignages sont présentées: souvenirs, textes, lettres, rapports, interviews. On me permettra d'accorder une place particulière aux extraordinaires pages du " LIVRE DE BORD "(Tagebuch) du pasteur Henri Manen au camp des Milles, ou au rapport rédigé le 16 avril 1941 par Arthur Schuierer, interné affecté à la baraque du Secours Suisse à Gurs.

Les témoignages se succèdent, précis, puissants, lucides, comme une vague irrésistible. Comment leur résister ?

Merci à Samuel Schmitt d'avoir rassemblé une aussi forte documentation. Son travail vient à point, aujourd'hui, pour lutter contre les délires du révisionnisme et la montée du racisme. Merci à Samuel Schmitt pour cette oeuvre éminemment civique et salutaire. Un livre à lire et à méditer.

Claude LAHARIE

Références de l'ouvrage

- LAGER IN FRANKREICH
Überlebende und ihre Freunde-
Zeugnisse der Emigration, Internierung und Deportation
Hrsg. v. Edwin M. Landau und Samuel Schmitt - 259 p. Mannheim 1991
- Prix : 38 DM ou 34 F.Suisses
- Pour commander l'ouvrage
en Allemagne : *Verlagsbüro v. Brandt- D-6800 Mannheim 71*
en Suisse: *S.A.W.Schmitt Verlag, Affolterstr. 96*
8050 Zürich

UN SCANDALE QUI REJOURAIT FRANCO !!!

Lors de notre Assemblée générale de SAINT-GOIN, du 21 avril 1991, un de nos amis, J. Antonio RAMIREZ, nous avait fait part de la dramatique situation de certains anciens prisonniers politiques victimes de la dictature de Franco. Ces personnes, qui firent le sacrifice de leur liberté au service de la démocratie, sont aujourd'hui l'objet de discriminations pour le moins révoltantes qui les privent des compensations minimales auxquelles elles auraient droit en vertu d'une loi 46/1977 du 15 octobre. Emue par cette situation, et à titre de solidarité, l'A.G. avait voté une subvention de 1000 frs en faveur de l'association des ex-prisonniers politiques espagnols, résistants antifascistes. Dans un courrier du 1^o juin 1991, J.A. RAMIREZ nous dit :

" (...) je tiens à vous faire savoir que les anciens prisonniers avec lesquels je me suis entretenu ont été très sensibles aux preuves de solidarité à leur égard qui se sont manifestées à notre A.G. de ST. GOIN. Une de ces preuves est, je pense, le mandat parvenu à l'Association à Madrid.. (...).

A cette lettre était jointe la requête, en langue espagnole, adressée par l'Association au "Médiateur-défenseur del Pueblo" le 15/9/90. Il s'agissait d'une instance attirant l'attention du médiateur sur cette affaire et sollicitant un amendement à cette loi injuste du 30/6/90. Ce recours attirait son attention sur six cas particuliers joints au dossier général. En effet, bien qu'ayant été emprisonnés plus de 18 ans, 9 ans, 5 ans, 4 ans et 4 ans, n'ayant pas 65 ans à la date de la Loi (30 juin 1990), ces gens étaient exclus du droit à pension. De même en sont privés tous ceux qui, bien qu'ayant 65 ans, ont eu moins de 3 ans d'emprisonnement.

Cette intervention auprès du "Médiateur" avait donné lieu à la présentation aux "CORTES" (parlement espagnol) d'un amendement à la Loi. Cet amendement est venu en discussion dans la séance du 25/9/1990 et notre ami F GUZMAN nous en donne le résultat, avec ses commentaires :

" La loi du 30/6/1990 sur le budget de l'Etat pour 1990, régularise le droit à indemnisation pour les détenus politiques sous le régime franquiste.

Cette loi ne donne pas satisfaction aux hommes et femmes qui ont souffert l'univers carcéral de Franco.

C'est pourquoi le groupe Izquierda Unida (Gauche Unie) aux Cortès a présenté à discussion et demandé le vote d'un amendement tendant à supprimer l'âge de 65 ans et les périodes minima de 3 ans pour avoir droit à réparation.

Dans la séance du 25/09/1990, l'amendement a été présenté à la discussion. Tous les groupes du Parlement ont participé à cette discussion. Le groupe socialiste s'est opposé à la modification de la Loi et l'amendement a été rejeté par 142 voix contre, 119 voix pour et 1 abstention.

Les ex-détenus politiques espagnols par le régime franquiste sont obligés de subir une Loi discriminatoire suivant qu'ils aient plus ou moins de 65 ans et que les périodes d'emprisonnement soient supérieures ou inférieures à 3 ans..

C'est injuste pour les moins de 65 ans, qui ont passé 17 ans ou plus en prison, comme pour ceux qui ont été emprisonnés 3 ans moins un jour..."

Cette situation est-elle digne d'un régime se disant socialiste et défenseur des Droits de l'Homme ? Souhaitons à ces malheureux exclus que leur cause soit enfin entendue! (NDLR)

BIBLIOGRAPHIE

SHALOM LIBERTAD !, Les Juifs dans la guerre civile d'Espagne 1936-1939, par Arno LUSTIGER, vient de paraître en français.

" Cet évènement a été célébré devant une assistance nombreuse à Paris, dans les locaux du Sénat, sous la présidence de M. Dreyfus-Schmidt, Vice-Président de cette assemblée.

Par le biais d'une centaine d'interviews, l'auteur de cet ouvrage décrit le combat des 7.000 volontaires juifs venus au secours de l'Espagne républicaine attaquée par les putschistes alliés d'Hitler et de Mussolini. Les volontaires juifs représentaient 20% des 35 000 membres des Brigades internationales qui ont pris part à ce combat, prélude de la Seconde Guerre mondiale. Après avoir été expulsés d'Espagne 444 ans auparavant, ils revenaient non pas dans un esprit de vengeance mais bien pour sauver la démocratie et la liberté.

Le chapitre de la GWOURA (héroïsme) juive est pratiquement inconnu de nos jeunes, non-juifs et même juifs, à qui l'on a trop souvent présenté pour vraie la calomnie selon laquelle les Juifs se sont laissés mener à la mort sans résistance. Trop souvent, on oublie l'héroïsme des Juifs engagés dans la résistance face au nazisme ou encore celui du million et demi de Juifs qui ont combattu dans les armées alliées et dans les partisans (...)

(Commentaire de MM. Rik Szyffer et Dov Liebermann, de l'Union des Anciens Résistants Juifs de Belgique, 148 chaussée d'Ixelles-1050 BRUXELLES-)

* * *

*

DIMANCHE 3 MAI 1992 A GURS

CEREMONIE DU SOUVENIR DES DEPORTES

Notre ami Oskar Althausen nous fait connaître que la cérémonie traditionnelle du souvenir des Déportés (26 Avril au calendrier) aura lieu cette année DIMANCHE 3 MAI 1992. Il nous dit :

"Cet ajournement était nécessaire à cause de certaines circonstances religieuses. Les autorités locales ont respecté la demande du Consistoire Israélite. Cette année, les villes badoises seront représentées par le Maire de PFORZHEIM. Probablement environ 40 personnes appartenant à l'amicale judéo-chrétienne de Mannheim participeront au pèlerinage qui commencera par la visite d'ORADOUR sur Glane et se trouveront à Gurs/Navarrenx les 2 et 3 mai. En ce qui concerne le déroulement de la journée du 3 mai, tout restera comme les années précédentes, c'est à dire: la messe à l'église de Gurs à 10 heures, ensuite la cérémonie habituelle au cimetière."

NOUS DEMANDONS A TOUS NOS AMIS DISPONIBLES LE DIMANCHE 3 MAI DE BIEN VOULOIR PARTICIPER A CETTE CEREMONIE.

AVIS DE RECHERCHE

Une amie de Berlin, Elisabeth Radermacher, nous écrit :
" Je viens d'avoir votre adresse par Mme Gabrielle Mittag qui a publié un livre de photos sur les émigrantes de Gurs. Ma mère a passé un certain temps dans ce camp ; malheureusement, j'ai très peu de détails car vers 1948 (je suis née en 1943) elle a été hospitalisée à Marseille dans un hôpital pour malades mentaux et je n'ai jamais eu la possibilité d'avoir des renseignements sur cette période de sa vie. (...)*j'ai vécu en France jusqu'en 1968(...)* puis à Berlin-Est où vivaient les parents de ma mère. Je vis maintenant à Berlin, ma soeur et mon frère vivent en France. Madame Mittag m'a conseillé d'écrire un petit texte (ci-joint) pour le journal de l'Amicale. J'espère ainsi joindre un grand nombre d'anciens internés du camp qui pourront peut-être me donner des renseignements.

E.Radermacher "

QUI A CONNU MA MERE ?

Ilse KRATZSCH, née le 2/12/1911 à Leipzig
entrée en France vers 1936/38
internée à Gurs (sans doute au début du camp
Stations pendant la guerre : UZES (où je suis née
en 1943) MARSEILLE (Sainte Marguerite)
Décédée en 1981 à Marseille.

Qui peut me donner des détails sur son emprisonnement
à Gurs ?

Ecrire à : Elisabeth RADERMACHER- Murtzaner Ring 49
0-1140 BERLIN

Paul TOUVIER : procès ou non-lieu ?

La Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris a décidé, le 26 février, de rouvrir les débats de l'instruction menée contre Paul TOUVIER, 77 ans, inculpé de "CRIME CONTRE L'HUMANITE".

Il avait été arrêté dans un couvent, dans la région de Nice, le 24 mai 1990, puis libéré pour raisons de santé, et se promène toujours libre dans les rues de Paris.

Depuis des années, les Déportés et Internés exigent, avec d'autres partis et organisations de la Résistance, que cet ancien tortionnaire soit jugé et châtié pour les crimes qu'il a commis.

Les magistrats de la Cour d'appel ont pris leur décision en s'appuyant sur le rapport de l'enquête menée à la demande du Cardinal DECOURTRAY sur le rôle de l'Eglise dans la protection dont a bénéficié l'ancien chef de la Milice depuis la fin de la guerre..

On peut se demander : qui le protège ?

C'est le 19 mars que la Cour décidera si ce criminel doit être renvoyé devant les assises, ou non ! Dans ce cas, ce serait un non-lieu ! ..

.NON ! PAS CA !

Au nom des victimes, on ne peut l'imaginer!

=====

ET PAPON ? Comment va-t'il ? Bien, merci

Le responsable de la déportation des Juifs, sous Vichy, attend que passe la Justice ; mais celle-ci, comme pour TOUVIER, n'est pas pressée...

UN BON EXEMPLE

Un ami de MENLO-PARK (U.S.A.), Manfred Wilmann, nous a adressé la lettre suivante

" (...). Votre bulletin de décembre 1991 vient de me parvenir. C'est avec grand intérêt que je lis que le Musée National de l'Internement va être réalisé à Rivesaltes. J'étais interné à Gurs d'Octobre 1940 jusqu'en mars 1941 et à Rivesaltes de mars 1941 jusqu'en février 1942. Ma famille est restée à Rivesaltes jusqu'aux déportations d'août 1942, quand ma mère et mon frère aîné furent déportés. Mon père est resté à l'Hôpital St.Louis à Perpignan jusqu'en novembre 1943, quand il fut déporté. Il me reste de cette période les documents suivants:

1) Des dessins au crayon, du camp de Gurs, que j'ai fait lors de mon "séjour" à Gurs (j'avais 10 ans)

2) De nombreuses lettres de ma famille pendant leur "séjour" à Rivesaltes et à l'Hôpital St.Louis à Perpignan. Ces lettres sont écrites en allemand et très bien conservées pour avoir été écrites sur du papier de guerre. Elles ont toutes été transcrites à la machine et traduites en anglais. Je pourrais aussi les traduire en français.

Je suis prêt à faire don des copies originales d'une partie de ces documents au musée de l'Internement si ces documents (peuvent) être exposés dans ce Musée (le moment venu).

Ci joint ma cotisation de \$ 25.00 pour 1992. Avec mes meilleures salutations.

Manfred WILDMANN "

Voilà qui nous fait plaisir et qui prouve l'intérêt que nos amis portent à notre bulletin. Nous avons répondu à M. Wildmann pour qu'il nous envoie des photocopies, qui pourraient dès maintenant prendre place dans l'Exposition du Camp de Gurs à OLORON. Pour les originaux, nous reprendrons contact lorsque le projet de Musée sera concrétisé. UN BEL EXEMPLE A SUIVRE !

AU CIMETIERE du CAMP

Le cimetière du camp de Gurs est l'objet, chaque année, de nombreuses visites, privées ou organisées: survivants du camp, parents et amis d'anciens internés, touristes de passage, délégations diverses, classes scolaires, etc. En 1991, la gardienne, Mme CAMPISTROUTS, a recensé 3036 visiteurs, sans compter les journées commémoratives traditionnelles. A ce propos, il nous plaît de signaler l'excellent travail fourni par cette personne, qui l'exécute avec beaucoup de sérieux, mais aussi avec coeur, fournissant aux visiteurs les renseignements utiles avec compétence. C'est ainsi que, pour 1991, elle a assuré la vente des publications et cartes-postales concernant le camp, savoir :

90 CAMP DE GURS de C.Laharie (au profit de l'Amicale puis au profit de l'éditeur qui a ainsi amorti son tirage)

16 GURS, BAGNE EN FRANCE, de H.Martin (dont partie au profit de l'Amicale)

27 CATALOGUES d'E.Kasser

19 GURS, SOUVENEZ-VOUS, (Bulletin de l'Amicale)

255 cartes-postales du Camp.

L'Amicale la félicite et la remercie

DON D'UNE PHOTO-SOUVENIR

M. J.CAMPANA, de Vitry-sur-Seine, nous a adressé une lettre et une photographie, dont il fait don à l'Amicale pour l'Exposition et le futur Musée. Il nous écrit:

"..En joignant ma cotisation annuelle, je vous adresse une photo de mon père, que j'ai trouvée dans les papiers de famille. Son intérêt, me semble-t-il, est qu'elle montre une partie des baraquements existants au 21.9.1939. Derrière la photo, ces lignes écrites et adressées par mon père à l'une de ses soeurs, Augustias, qui a suivi son mari, Rafael DURAN, en France.

J'ai appris par ma mère que le costume, très ample, était un emprunt ainsi que le reste des vêtements: mon père souhaitait poser dignement sur la photo destinée à sa soeur, également isolée ou parquée dans un autre camp de femmes.

J'espère que cette photo intéressera modestement les archives de l'Amicale du camp de Gurs. Merci à toute l'équipe pour les efforts et démarches contenus au travers du Bulletin. Mes amitiés à tous.
J.CAMPANA "

=====

Merci à J. CAMPANA pour son geste, en espérant qu'il sera imité par d'autres amis!



Photo de Leonardo CAMPANA
Au verso, il avait écrit:

" A mi hermana Augustias, con un fuerte abrazo "
Leonardo - Gurs, 21-9-1939

=====

LA POPULATION " GURSIENNE " en 1939 (1)

Du 5 avril au 1^o septembre 1939, 24 530 réfugiés environ sont internés à Gurs : Basques, "aviateurs", "Internationaux" et "Espagnols"

Une statistique datée du 23 août 1939, signée du Chef d'Escadron DAVERGNE, Commandant le Camp, donne la situation des effectifs du camp. A cette date, les internés se répartissaient ainsi, distingués par catégories:

Basques:	3 484
Espagnols:	3 675
Internationaux:	5 019
Aviateurs:	2 380
Cie de Travailleurs	836
Hôpital du camp:	173

et la note signalait que " la contenance du camp de Gurs étant de 19 000 places environ, il en reste environ 3 000 de disponibles "

(1) d'après le livre de C.Laharie " LE CAMP DE GURS" page 78

La Vie de l'Amicale

NOS PEINES :

TERRENOIRE Louis - Un grand nom de la Résistance. Membre de la Présidence de la FNDIRP. Déporté Résistant à Dachau (Kommando de Kempten-Koten), Ancien Ministre du Général de GAULLE , Commandeur de la Légion d'honneur, Rosette de la Résistance.
Ses obsèques ont eu lieu à Paris le 14 janvier 1992

EDEL Emanuel Dr - ami de notre Amicale, ancien des Brigades Internationales, qui fut interné à Gurs. A notamment participé à la Résistance en France. Est décédé le 28 décembre 1991 à Vienne (Autriche), à l'âge de 82 ans.

SORMET Jean membre de notre Amicale, d'Arès, est décédé en fin 1991, comme nous l'apprend sa veuve, Marie, qui reste adhérente en nous envoyant sa cotisation 1992 et nous dit "souhaiter que l'Amicale vive et soit soutenue" . Merci, chère Amie, et croyez à nos plus sincères condoléances.

ADHESIONS: Depuis notre dernier bulletin n° 45 de décembre 1991, nous avons reçu six nouvelles adhésions à l'Amicale. Que ces nouveaux amis soient les bienvenus parmi nous.

AU COURRIER : Jean-Michel RIVET, de l'Association G.R.I.M.E (Groupe de recherche en informatique musicale et électro-acoustique) , membre de notre Amicale, a réalisé une émission sur " FRANCE CULTURE " intitulée : "d'une guerre à l'autre" programmée pour le 23 février 1992. Cette date est passée , hélas, lorsque paraît le présent bulletin, mais J.M. RIVET nous annonce " qu'il en prépare une prochaine concernant exclusivement le camp de Gurs " . Reste à en connaître la date suffisamment tôt pour être publiée dans le bulletin de juin 92...

RECHERCHES Deux bandes-adresse d'envoi de notre dernier bulletin (n° 45) nous nous ont été retournées avec la mention : " N'HABITE PAS A L'ADRESSE INDIQUEE ". Il s'agit de :
-KOHEN Eliane, 6 av. du Gal. de Gaulle- 77330 OZOIRE-LA-FERRIERE, et de :
-VOGELSINGER Wilhelm -F3-2- D 6800 à MANNHEIM 1 -Allemagne.
Si des amis connaissent leur nouvelle adresse, nous les remercions à l'avance de bien vouloir nous en aviser.

AUX AHERENTS

Courant janvier, vous avez reçu votre carte 1992. Avez-vous pensé à en régler le montant ? Si oui, bravo !
Sinon, faites-le de suite, pour ne pas l'oublier.
Envoyer chèque bancaire ou C.C.P
n° 4 104- 13- V- BORDEAUX

AUX AMIS

Six d'entre-vous, depuis le dernier bulletin, ont donné leur adhésion à l'Amicale en envoyant le volet ci-dessous
C'est un bon geste, pour la Mémoire des victimes du camp. A imiter !

Nom :
adresse complète :

Prénom :

sollicite mon adhésion à l'AMICALE DU CAMP DE GURS.
Ci-joint la somme de F. (base 50 f.)
par chèque bancaire ou C.C.P.

signature :

Jean Louis CAZIEUX alias AKARI
pour son lieutenant
Léon Berody
Souvenir des Maquis
de Dordogne
Respectueusement
J.L.C.

un dessin
de Jean CAZIEUX
dédié
à Léon BERODY,
notre Président,
en souvenir
des maquis
de Dordogne
Des camps aux
maquis, ce fut
souvent le sort
des internés
politiques
de Gurs.

